



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

ORDRE DU JOUR

Réunion des 24-26 octobre 1995

**GROUPE DE NEGOCIATION DE
L'ACCORD MULTILATERAL SUR L'INVESTISSEMENT**

ORDRE DU JOUR

24-26 octobre 1995

- | | | |
|-----------|--|---------------------------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | DAFFE/MAI/A(95)2 |
| | | |
| 2. | Approbation du compte rendu succinct de la
réunion du 26 et 27 septembre 1995 | DAFFE/MAI/M(95)1 |
| | | |
| 3. | Questions relatives aux définitions et à la portée de
l'AMI | |
| | a. Définition de l'investisseur | |
| | b. Définition de l'investissement, comprenant
le propriété intellectuelle | |
| | -- Note du Président | DAFFE/MAI(95)2 |
| | -- Contributions des pays Membres | DAFFE/MAI/RD(95)4 |
| |
<u>Pour référence</u> | |
| | Articles choisis dans les instruments existants sur
l'investissement | DAFFE/MAI/RD(95)3 |
| | Bibliographie de travaux de l'OCDE consacrés à
l'Accord multilatéral sur l'investissement | DAFFE/MAI/RD(95)5 |
| | Rapport aux Ministres | DAFFE/INV/IME(95)13/FINAL |
| | Rapports révisés des Présidents des Groupes A-E | DAFFE/INV/IME/RD(95)4 |

4. Questions relatives au traitement des investisseurs et des investissements dans le cadre de l'AMI (avant établissement/après établissement)

- a. Traitement national
- b. Non-discrimination/régime de la nation la plus favorisée (NPF)
- c. Statu quo
- d. Démantèlement
- e. Transparence
- f. Exceptions générales
- g. Réserves
- h. Dérogations temporaires

-- Note du Président

DAFFE/MAI(95)3

-- Contributions des pays Membres

DAFFE/MAI/RD(95)6

Pour référence

Articles choisis dans les instruments existants sur l'investissement

DAFFE/MAI/RD(95)7

Bibliographie de travaux de l'OCDE consacrés à l'Accord multilatéral sur l'investissement

DAFFE/MAI/RD(95)5

Rapport aux Ministres

DAFFE/INV/IME(95)13/FINAL

Rapports révisés des Présidents des Groupes A-E

DAFFE/INV/IME/RD(95)4

5. Fiscalité

Rapport de la réunion du CIME/CMIT avec le
Comité des affaires fiscales du 18 octobre 1995

Pour référence

Note du Secrétariat

DAFFE/CFA/INV/IME(95)1

Déclaration de principe par le Comité des
affaires fiscales

DAFFE/CFA(95)14/REV1

Bibliographie de travaux de l'OCDE consacrés
à l'Accord multilatéral sur l'investissement

DAFFE/MAI/RD(95)5

6. Prochaines étapes

- a. Ordre du jour de la réunion de décembre du
Groupe de négociation
- b. Communication éventuelle des questions aux
groupes de travail/de rédaction

NOTES A L'ODRE DU JOUR

POINT 3. Questions relatives aux définitions et à la portée d'un AMI

Lors de sa réunion des 26 et 27 septembre, le Groupe de négociation a décidé de débattre de la définition de l'investisseur et de celle de l'investissement (comprenant la propriété intellectuelle) qui pourraient être utilisées dans le contexte d'un AMI. La note du Président [DAFFE/MAI(95)2] propose une brève description des questions qui ont été abordées dans le contexte des travaux préparatoires sur l'AMI. Comme convenu avec le Groupe de négociation, les contributions écrites des pays Membres [DAFFE/MAI/RD(95)4] seront communiquées dans l'ordre où elles seront reçues.

Une compilation d'articles choisis dans des instruments existants sur l'investissement [DAFFE/MAI/RD(95)3] est fournie pour aider les négociateurs dans leurs délibérations.

POINT 4 : Questions relatives au traitement des investisseurs et de l'investissement dans le cadre d'un AMI (avant établissement/après établissement)

Le Groupe de négociation est convenu d'avoir un premier débat sur les principes du traitement national, la non-discrimination/clause de la nation la plus favorisée, le statu quo, le démantèlement et la transparence. Il souhaite aussi évoquer la question des exceptions, des réserves et des dérogations temporaires à ces principes.

La note du Président [DAFFE/MAI(95)3] présente les questions à examiner. Comme convenu avec le Groupe de négociation, les contributions écrites des pays Membres [DAFFE/MAI/RD(95)6] seront communiquées dans l'ordre où elles seront reçues.

Une compilation d'articles choisis dans les instruments existants sur l'investissement [DAFFE/MAI/RD(95)7] est fournie pour aider les négociateurs dans leurs délibérations.

POINT 5 : Fiscalité

Le Secrétariat fera rapport au Groupe de négociation sur les résultats de la réunion informelle des représentants du Comité des affaires fiscales et du CIME/CMIT sur le traitement de la fiscalité dans l'Accord multilatéral sur l'investissement, prévue pour le 18 octobre 1995.

Le Groupe de négociation est invité à commenter ce rapport. Il pourra notamment indiquer la façon de poursuivre l'examen des questions relatives à la fiscalité dans le contexte de l'AMI.

POINT 6 : Prochaines étapes

a. Ordre du jour de la réunion du Groupe de négociation de décembre

Un ordre du jour provisoire pour la réunion de décembre du Groupe de négociation a fait l'objet d'un accord lors de la réunion du Groupe de négociation en septembre. Les délégués sont invités à commenter ce projet d'ordre du jour à la lumière des débats de la réunion.

b. Communication éventuelle des questions aux Groupes de travail/de rédaction

Le Groupe de négociation est invité à examiner l'opportunité de confier des questions spécifiques à un groupe de travail ou de rédaction et à préciser quel serait le mandat de ce groupe.

ANNEXE

PROJET D'ORDRE DU JOUR REVISE
DU GROUPE DE NEGOCIATION SUR L'AMI

4-8 DECEMBRE 1995*

1. Portée de l'accord
Portée territoriale de l'application

2. Domaines spécifiques
 - a. Personnel clé

- 3.. Protection de l'investissement
 - a. Rapport du Groupe de rédaction
 - b. La protection des droits des investisseurs découlant des autres accords

4. Règlement des conflits
 - a. Consultation et conciliation
 - b. Entre Etat-Etat
 - c. Entre Investisseurs/Etat

5. Prochaines étapes

* Le Groupe de négociation se réunira les 7 et 8 décembre. La réunion du Groupe de négociation pourra être précédée par des réunions des Groupes de travail.